



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 37

TROISIÈME SESSION, TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Présentation et lecture de pétitions :

M^{me} ROWAT — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Transports et des Services gouvernementaux envisage de procéder à des travaux d'amélioration sur le tronçon de la route provinciale secondaire 355 à partir de la bordure ouest de la municipalité rurale de Minto jusqu'à la route provinciale secondaire 270, y compris la colline de la vallée Minnedosa, et que le premier ministre envisage d'appuyer cette initiative visant à assurer la sécurité des Manitobaines et des Manitobains ainsi que des Canadiennes et des Canadiens qui utilisent les routes du Manitoba. (H. Gilleshammer, J. Graham, S. Opruk-Merke et autres)

M. LOEWEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le gouvernement provincial reconnaisse la nécessité d'ouvrir une école secondaire publique dans la région Sud-ouest de Winnipeg et qu'il travaille en collaboration avec la Commission des finances des écoles publiques afin d'envisager d'offrir le financement approprié pour l'établissement d'une école secondaire dans ce secteur. (P. Singh, O. Braun, C. Letkemann et autres)

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le gouvernement provincial envisage de doter la municipalité rurale d'East St. Paul d'un service d'ambulance local qui permettra de desservir East St. Paul et West St. Paul, qu'il envisage d'améliorer le service d'ambulance offert aux Manitobains en utilisant des technologies comme le système GPS et en créant un centre de coordination du transport des malades, ce qui permettra aux malades d'être transportés le plus rapidement possible par l'ambulance la plus proche de chez eux, et qu'il veille à fournir les fonds nécessaires au maintien de délais d'intervention efficaces et de services durables. (L. Smith, D. Smith, J. Smith et autres)

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que cette dernière envisage de reconnaître le besoin de siéger pendant un minimum de 80 jours au cours d'une année civile. (B. Singh, P. Singh et R. Singh)

M. HAWRANIK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre envisage de couvrir les coûts des pompes à insuline prescrites par les endocrinologues et les médecins sous le Régime d'assurance-maladie du Manitoba. (O. Moffat, J. Stenberg, D. Vieville et autres)

M. GERRARD — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Santé permette aux femmes de mieux choisir où elles accoucheront et qu'il envisage de mettre fin au plan de fermeture de la maternité du Victoria General Hospital. (B. Ratte, K. Wickie et B. Yamaoka)

M^{me} IRVIN-ROSS, *vice-présidente du Comité permanent des affaires législatives*, présente le quatrième rapport du Comité :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le lundi 25 avril 2005, à 18 h 30, dans la salle 255 du palais législatif.

Questions à l'étude :

- Projet de loi 12 — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools/The Liquor Control Amendment Act*;
- Projet de loi 13 — *Loi modifiant la Loi sur le contrôle du prix du lait/The Milk Prices Review Amendment Act*;
- Projet de loi 23 — *Loi modifiant la Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail (aiguilles utilisées en milieu médical)/The Workplace Safety and Health Amendment Act (Needles in Medical Workplaces)*.

Composition du Comité :

Substitutions effectuées avant la réunion :

- M^{me} la *ministre* WOWCHUK remplace M. AGLUGUB;
- M. le *ministre* SMITH remplace M. ALTEMEYER;
- M^{me} la *ministre* ALLAN remplace M. le *ministre* MACKINTOSH;
- M. EICHLER remplace M. CUMMINGS;
- M. CULLEN remplace M. GOERTZEN;
- M. SCHULER remplace M. LOEWEN;
- M. ROCAN remplace M. PENNER.

Exposés oraux :

Le Comité a entendu trois exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 12 — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools/The Liquor Control Amendment Act* :

Deanne Olston	Rivercrest Motor Hotel
Gary Desrosiers	Brunkild Bar
Jim Baker	Association des hôteliers du Manitoba

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 13 — *Loi modifiant la Loi sur le contrôle du prix du lait/The Milk Prices Review Amendment* :

James Wade	Dairy Farmers of Manitoba
------------	---------------------------

Le Comité a entendu deux exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 23 — *Loi modifiant la Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail (aiguilles utilisées en milieu médical)/The Workplace Safety and Health Amendment Act (Needles in Medical Workplaces)* :

Ted Mansell	Service Employees International Union
John Doyle	Fédération du travail du Manitoba

Exposé écrit :

Le Comité a reçu l'exposé écrit de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 12 — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools/The Liquor Control Amendment Act* :

Leo Ledohowski

Canad Inns

Projets de loi étudiés et dont il a été fait rapport :

(N^o 12) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools/The Liquor Control Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi avec les amendements suivants :

Il est proposé que l'alinéa 5(2)a) de la version française du projet de loi soit remplacé par ce qui suit :

a) dans le passage introductif, par substitution, à « des vins », de « des produits »;

(N^o 13) — *Loi modifiant la Loi sur le contrôle du prix du lait/The Milk Prices Review Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N^o 23) — *Loi modifiant la Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail (aiguilles utilisées en milieu médical)/The Workplace Safety and Health Amendment Act (Needles in Medical Workplaces)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M^{me} IRVIN-ROSS, le rapport du Comité est déposé.

M. le *ministre* ASHTON dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2005-2006 — Gestion des ressources hydriques.

(Document parlementaire n^o 62)

M^{me} la *ministre* OSWALD dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2005-2006 — Enfants en santé Manitoba.

(Document parlementaire n^o 63)

Mercredi 27 avril 2005

Sont lus une première fois, un à un, les projets de loi mentionnés ci-après et dont l'objet a été indiqué :

(N^o 34) — *Loi modifiant le Code de la route/The Highway Traffic Amendment Act*;

(M. le ministre MACKINTOSH)

(N^o 38) — *Loi modifiant la Loi sur la location à usage d'habitation/The Residential Tenancies Amendment Act*;

(M. le ministre SELINGER)

(N^o 39) — *Loi sur l'immunité des détenteurs d'unités de sociétés de placement/The Investment Trust Unitholders' Protection Act*.

(M. le ministre SELINGER)

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M^{mes} ROWAT et KORZENIOWSKI ainsi que MM. SCHULER, AGLUGUB et GERRARD font des déclarations de député.

L'Assemblée convient à l'unanimité d'annuler l'entente qu'elle a conclue le 21 avril concernant les affaires de l'Assemblée et le quorum pour la séance de cet après-midi afin de former trois groupe du Comité des subsides qui examineront les budgets des ministères.

L'Assemblée convient à l'unanimité de modifier de nouveau l'ordre d'examen des budgets que prévoit le document parlementaire n^o 37 déposé le 17 mars 2005. Ainsi, le budget du ministère de l'Industrie, du Développement économique et des Mines sera examiné dans la salle 254, avant celui du ministère de la Santé.

L'Assemblée convient à l'unanimité de modifier de nouveau l'ordre d'examen des budgets que prévoit le document parlementaire n^o 37 déposé le 17 mars 2005. Ainsi, le budget du ministère des Finances sera examiné dans la salle 255, avant celui d'Enfants en santé Manitoba.

L'Assemblée convient à l'unanimité de modifier de nouveau l'ordre d'examen des budgets que prévoit le document parlementaire n^o 37 déposé le 17 mars 2005. Ainsi, le budget du ministère des Affaires intergouvernementales et du Commerce sera examiné dans la salle 255, après celui du ministère des Finances.

L'Assemblée convient à l'unanimité de permettre au Comité des subsides de ne pas siéger les vendredis 29 avril et 6 mai 2005.

L'Assemblée convient à l'unanimité de former le 4 mai, comme prévu, ainsi que les 5, 10 et 11 mai deux groupes du Comité des subsides qui se réuniront à l'Assemblée pendant qu'elle siège afin d'examiner les projets de loi dont elle est saisie.

Mercredi 27 avril 2005

L'Assemblée convient à l'unanimité de renoncer au quorum le 4 mai, comme prévu, ainsi que les 5, 10 et 11 mai pendant qu'elle examine les projets de loi et qu'elle se forme en Comité des subsides.

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

La séance est levée à 17 h 32, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

George Hicke